



41017 - La transgression dans les invocations

question

Certains introduisent des détails dans leurs invocations en disant par exemple: «Maître! Permets-moi d'obtenir un téléviseur en couleur, un appartement meublé,etc. Je crains que cela ne constitue une transgression dans l'invocation. Si celui qui formule une invocation se retrouve dans le sanctuaire mecquois en Ramadan n'est-il pas préférable pour lui de demander le bien ici-bas et dans l'au-delà en utilisant les invocations reçues du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui)? Je me suis tournée vers votre site en vue d'y trouver une définition de la transgression dans les invocations. Mais je n'y trouve aucune réponse détaillée.J'espère que vous me donnerez une réponse exhaustive. Merci.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement,ô soeur autrice de la question! Puisse Allah nous assister vous et nous à faire ce qu'Il aime et agréé. Sachez que l'invocation est une arme abandonnée par un grand nombre de gens. En fait, l'invocation c'est l'adoration.

D'après Nou'man ibn Bachir (p.A.a) le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit : «l'invocation c'est l'adoration.» Ensuite , il a récité ce verset: «Et votre Seigneur dit: « Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés.» (Coran,40:60) Ce hadith est jugé authentique par al-Albani. Voir *Sahih Sunan at-Tirmidhi* n°2685. Il est encore rapporté que le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « rien n'est plus cher à Allah que l'invocation ». Hadith jugé bon par al-Albani dans *Sahih Sunan at-Tirmidhi* n° 2684. Il est encore rapporté que le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « celui qui ne demande rien à Allah s'expose à Sa colère » Hadith jugé bon par al-Albani. Voir *Sahih Sunan at-Tirmidhi* n° 2686



Sachant cela , veuillez à vous y livrer fréquemment.

Deuxièmement, l'invocation est régie par les règles et restrictions que voici:

1. On y commence par soi-même.
 2. Il est recommandé de lever les mains quand on s'y livre.
 3. L'invoquant doit acquérir une parfaite propreté rituelle.
 4. Il doit s'orienter vers la Quibla (direction de La Mecque)
 5. Il doit se montrer humble devant Allah (invoquez votre Maître dans l'humilité et la discrétion). Dans *Badaaie al-Fawa'id* (3/12), Ibn al-Qauayyim mentionne que l'absence d'humilité relève de la transgression dans l'invocation.
 6. Insister dans la formulation de l'invocation.
 7. Ne pas se montrer trop presser. On trouve dans les Deux Sahih que le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: «on exauce l'invocation de l'un d'entre vous à moins que, pressé, il dise : j'ai invoqué mais je n'ai trouvé aucune réponse.» (rapporté par al-Boukhari, 6340 et par Mouslim, 2735).
- Chaque fois que le musulman invoque son Maître, l'une des trois choses mentionnées par le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) lui arrive: « chaque fois qu'un musulman invoque Allah le Puissant et Majestueux pour Lui adresser une demande qui n'entraîne ni un péché ni la rupture d'un lien de parenté, Allah lui donne une de ces trois. Ou bien Il lui accorde ce qu'il demande sans délai, ou bien Il le lui réserve dans l'au-delà ou bien enfin Il lui évite son équivalent en mal. »- « Alors, nous allons nous y livrer fréquemment, dirent ses auditeurs. »- « Allah fera plus! » Leur répond il. (rapporté par Ahmad, 10749 et par at-Tirmidhi, 3573 et jugé authentique par al-Abani dans *Michkaat al-Massabiih* , 2199).
8. Il convient que l'invoquant commence par louer Allah et Lui rendre hommage avant de prier pour le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui). Sous ce rapport, Foudhalatah ibn Oubayd dit



que quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a entendu un homme invoquer Allah dans sa prière sans avoir auparavant prié pour lui, il dit: « il est pressé » Ensuite il l'a appelé et lui a dit ou dit à un autre: « quand l'un d'entre vous se met en prière, qu'il commence par louer Allah et Lui rendre hommage puis qu'il prie pour le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avant de demander ce qu'il veut. » Pour al-Albani, ce hadith est authentique. Voir *Sahihi Sunai at-Tirmidhi* n°2765)

Troisièmement, la transgression dans l'invocation peut se faire comme suit:

1.L'introduction de détails dans l'invocation comme indiqué dans la question et à l'instar de celui qui dit: Seigneur, donne-moi un téléviseur en couleur, un appartement meublé, etc. En effet, ce qui est demandé est d'utiliser des termes concis comme le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) le faisait. Il demandait à Allah le bien dans cette vie et dans l'au-delà. Selon un hadith sûr, quand Abdoullah ibn Maaqal a entendu son fils dire: « Seigneur, je te demande le palais blanc situé à la droite du paradis, quand j'y serai admis.., il lui dit: fiston, demande à Allah de t'admettre au paradis et de te sauver de l'enfer car j'ai entendu le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dire: « il y aura au sein de ma communauté des gens qui commettront des transgressions dans leurs invocations et dans la purification. » (rapporté par Abou Dawoud, 096 et jugé authentique par al-Albani dans *Sahihi Abi Dawoud*)

2. Demander ce qu'Allah a interdit ou ce qui y aboutit. Car les moyens sont assimilés aux objectifs comme l'a dit Ibn al-Qayyim dans *Badaie al-Fawa'id* (12/3) L'usage de tout moyen qui permet de commettre un interdit est interdit.

La plus part de ceux qui utilisent la télévision en profitent pour voir ou entendre des éléments interdits. Si l'auteur de l'invocation fait partie de ce groupe, elle a commis une transgression dans son invocation pour avoir demandé à Allah le Très-haut un appareil qui lui permettrait de Lui désobéir. Voilà qui explique qu'une invocation formulée comme indiquée véhicule une double transgression. D'abord parce qu'elle renferme des détails et, ensuite, parce qu'elle aboutit à un interdit, les moyens étant assimilés aux objectifs qu'ils permettent de réaliser. Ce serait le cas, si jamais l'auteur de l'invocation utilise la télévision dans l'interdit comme le font la plupart des gens.